

Pour faire suite à notre étude du § 7 de la *Critique de la faculté de juger* de Kant sur la distinction entre le jugement d'agréable et le jugement de beau, vous trouverez un extrait du livre de Jean-Michel Muglioni sur la question de savoir ce que signifie « avoir du goût »¹.

« La difficulté que Kant formule est contenue dans la notion même de goût : avoir du goût, c'est être sensible au beau et se déplaire au laid ; c'est être bon juge en matière de belles choses, comme « a du jugement » celui qui juge bien. Ce qui suppose qu'il ait une norme du goût. Or la sensibilité n'est pas soumise à cette norme comme le jugement de connaissance est soumis à un concept ou le jugement moral à une loi : aucune démonstration, aucune preuve rationnelle ou empirique ne peut ici décider. Ma sensibilité est elle-même la norme ! Chacun érige en norme son propre plaisir : je ne me réfère pas à une norme ou à une loi, mais je considère que mon goût est bon juge et que le goût des autres doit lui être conforme. Je ne dispose d'aucun concept, de rien d'universel sous quoi subsumer² ce que je dis beau : mais je m'érige en juge du beau. *D'une part* la notion de goût telle qu'elle est comprise dans le langage ordinaire contient l'idée de bon juge du beau et donc l'idée de jugement, d'appréciation ou de discernement. Et d'autre part ce jugement, qui, sans référence à une loi déterminée, prétend à l'universalité, se réduit à ce sentiment : je suis bon juge quand j'éprouve le plaisir qui me fait dire : « c'est beau ! », et celui qui ne l'éprouve pas manque de goût. Il faut donc bien parler de *jugement esthétique*. Ainsi le § 18 de la *Critique de la faculté de juger* caractérise le beau (c'est le quatrième caractère) par la nécessité subjective du jugement de goût : tout se passe comme s'il y avait une liaison nécessaire entre le plaisir et la représentation qui le produit. Mon jugement est exemplaire : il est un exemple d'une règle générale qui pourtant n'est pas déterminée par moi, ou plutôt qui est indéterminable (sinon, en effet, nous aurions un jugement logique ou de connaissance et non un jugement esthétique ou sensible). »

¹ *Apprendre à philosopher avec Kant*, éditions Ellipses, Paris, 2014, pp. 201-202.

² Terme de logique signifiant « accomplir une subsumption », c'est-à-dire un raisonnement par lequel on met une idée sous une idée plus générale. « L'homme est un animal » est une subsumption, où l'idée moins générale d'homme est mise sous l'idée plus générale d'animal. (Littre).